Plan de socle Oertli M-Flex S

Installation de l'unité extérieure et des conduites split

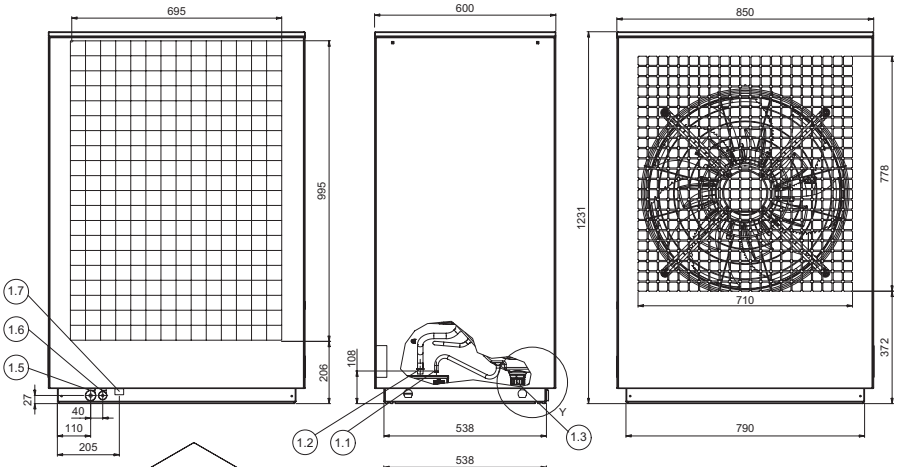
Avant de pouvoir réaliser le socle, les travaux préliminaires suivants doivent être impérativement effectués:

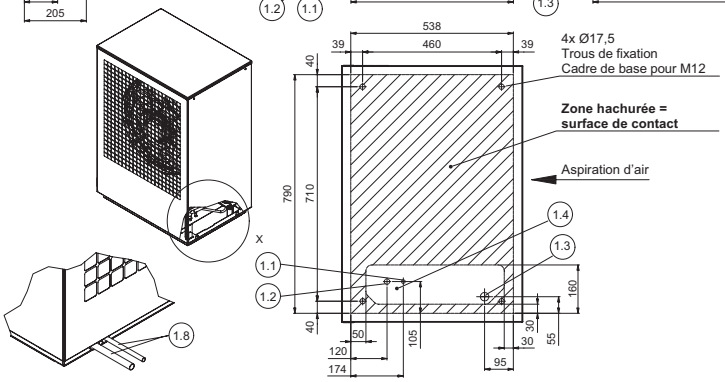
- Pose des conduites split entre la pompe à chaleur et le bâtiment. Pour être protégés contre le gel, les tubes doivent être posés à au moins 20 cm en dessous de la profondeur hors gel (profondeur hors gel dans le Mittelland: env. 80 cm).
- Pose du tube de protection électrique pour le raccordement de la pompe à chaleur au tableau électrique dans le bâtiment.
- Réalisation d'un écoulement des condensats pour la pompe à chaleur avec un tube PE. Le raccordement peut être effectué à la canalisation ou à un puits drainant.
- Combler et tasser la fouille.

Si les conduites split devaient être posées après la construction du socle, il faut prévoir une réservation dans le socle dans la zone des raccords de la pompe à chaleur.

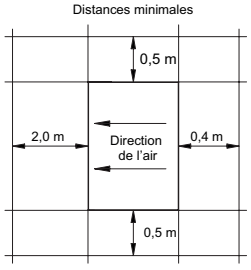
La longueur maximale des conduites split est de 15 mètres

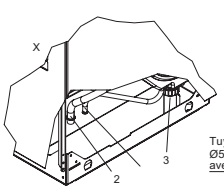
L'eau de condensation produite durant le fonctionnement doit être évacuée hors gel. Afin de garantir un écoulement correct, la pompe à chaleur doit être à l'horizontale. Le tube des condensats doit avoir un diamètre d'au moins 50 mm et l'évacuation doit être réalisée hors gel dans la canalisation des eaux usées ou un puits drainant protégé du gel.

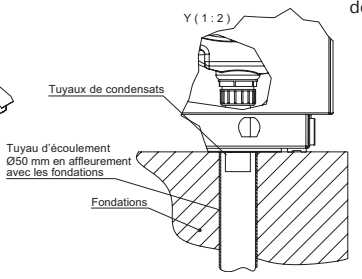




1.1 Raccordement de la conduite de réfrigérant 12x1 mm unité extérieure
1.2 Raccordement de la conduite de réfrigérant 18x1 mm unité extérieure
1.3 Évacuation des condensats
1.4 Traversée des conduites frigorifiques et électriques; tuyau de condensation
1.5 Conduite de réfrigérant de traversée en option 18 mm
1.6 Traversée optionnelle pour les câbles électriques 12 mm
1.7 Traversée électrique en option
1.8 Jeu d'accessoires MPRO16 pour le raccordement arrière optionnel des conduites de frigorigène







meiertobler.ch
eshop.meiertobler.ch
0800 800 805